

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels		
Filière	Master Design		
Orientation	Orientation Photographie		
Titre du module	Photographie Plasticienne III		
Code	2MaDePH12	DPH303863FE26	
Type de formation	Master		
Semestre	Semestre 3		
Crédits ECTS	10		
Prérequis	Aucun		
Langue	Français / Anglais (selon les intervenant·e·s)		
Lieu	ECAL		

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Recherche formelle et conceptuelle en lien avec les technologies de captation, post-production et diffusion de l'image photographique via l'étude des nouveaux régimes visuels automatisés.		
Contenu et formes d'enseignement	a) Materialize Photography (6 x 1 jour + 1 semaine de workshop): sur la base de réunions de groupe et de consultations individuelles, le cours aborde les étapes liées à la réalisation d'un projet d'installation et de matérialisation d'images photographiques. Il traite également de sa finalisation en termes de présentation et d'argumentation. b) Soft Photography (6 x 1 jour + 1 semaine de workshop): sur la base de réunions de groupe et de consultations individuelles, le cours aborde les étapes liées à la réalisation d'un projet d'installation et de création basé sur des images photographiques produites par CGI (computer-generated imagery) et IA générative. Il traite également de sa finalisation en termes de présentation et d'argumentation. Les expérimentations visuelles et formelles sont présentées sous forme physique d'objet, d'installation, d'édition ou numérique sur écran, projection ou en casque VR.		
Formes d'évaluation et de validation	Les travaux réalisés dans chaque unité font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre. L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant·es aux cours. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les deux notes attribuées.		
Modalités de rattrapage	Remédiation possible par la réalisation d'un travail corrigeant les lacunes constatées. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module. Pas de remédiation possible après répétition du module.		
Enseignant·e·s	a) Felicity Hammond b) Marco de Mutiis		

Responsable module	Clément Lambelet		
Descriptif validé le	3 septembre 2026	Par	Clément Lambelet